

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02188
Numéro SIREN : 382 265 155
Nom ou dénomination : CARRE COULEURS

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/050922

CARRE COULEURS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 70 489,80 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69003), 5 RUE SERVIENT
382 265 155 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2021

Copie certifiée conforme

Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective (<https://h8conseil.connective.eu/>), au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA conforme aux normes RGS et eIDAS.

Jacques LARGER
Président

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures de la part de
Jacques LARGER
Date : 12/10/2022 16:09:55

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU CARRE COULEURS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>5 rue Servient 69003 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 8 2 2 6 5 1 5 5 0 0 0 2 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	13 035	13 035
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	39 402	35 792
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	1 911	1 911
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	6 664	6 664
TOTAL (II) BJ		61 014	48 828	12 185	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	370 064	370 064
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	109 716	27 558
		Autres créances (3) BZ	CA	19 271	19 271
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	304	304
	Disponibilités CF	CG	3 024	3 024	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	781	781	
	TOTAL (III) CJ	CK	503 163	27 558	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	564 177	76 386	487 790
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
42 957					
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations : Non recensée	Stocks : Non recensée	Créances : Non recensée		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU CARRE COULEURS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 70 489.....)	DA		70 489	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		7 048	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		30 045	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		28 383	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		135 967
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		168 360	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		6 586	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		126 121	
	Dettes fiscales et sociales	DY		46 723	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		4 030		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
		TOTAL (IV)	EC		351 822
	Ecarts de conversion passif*		(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		487 790
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		221 822		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		38 310		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU CARRE COULEURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 487 791 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 383 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

L'inventaire des éléments du stock de marchandises, sa valorisation et son appréciation ont été établis par l'entreprise.

Nous n'avons pas pris part à sa détermination spécifique et technique.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités

Règles et méthodes comptables

indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 036			13 036
- Installations générales, agencements aménagements divers	35 135			35 135
- Matériel de transport	2 498		2 498	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 140	2 127		4 267
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	52 809	2 127	2 498	52 438
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 909	3		1 912
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 653	11		6 665
Immobilisations financières	8 562	14		8 576
ACTIF IMMOBILISE	61 371	2 141	2 498	61 014

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 127	14	2 141
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 127	14	2 141
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 498		2 498
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 498		2 498

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 036			13 036
- Installations générales, agencements aménagement divers	33 545	288		33 833
- Matériel de transport	1 592	500	2 092	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 701	258		1 959
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	49 874	1 046	2 092	48 829
ACTIF IMMOBILISE	49 874	1 046	2 092	48 829

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 70 489,80 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 35,24 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	130 000	130 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	130 000	130 000	

PGE de 80 000 et Prêt Rebond de 50 000 EUR obtenus en 2020

Charges à payer

	Montant
Electricité /eau np	858
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	50
Interets courus a payer	1 044
Autres charges a payer avantage en	5 019
Charges sociales sur avantage en na	2 294
Etat autres charges a payer	130
Cfe cap	1 907
Total	11 302

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance, période d'avance	206		
Documentation d'avance	575		
Total	781		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				71 700	71 700
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				8 485	8 485
Amortissements				8 485	8 485
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				8 323	8 323
Redevances payées				8 323	8 323
A un an au plus				14 268	14 268
A plus d'un an et cinq ans au plus				20 214	20 214
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				34 482	34 482
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				39 915	39 915
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				39 915	39 915
Montant pris en charge dans l'exercice				8 323	8 323

CARRE COULEURS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 70 489,80 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69003), 5 RUE SERVIENT
382 265 155 RCS LYON

<p>TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTION DE RESULTAT DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022</p>

« TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, représentant un bénéfice de 28 383,33 €, sur le compte « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme »

Le signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective (<https://h8conseil.connective.eu/>), au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA conforme aux normes RGS et eIDAS.

Jacques LARGER

Le président